



SGH02



SGH05



SGH06



SGH07



SGH09

Les prochains pictogrammes de danger

# SGH : Système Général Harmonisé



## Le but

Il s'agit d'harmoniser les critères de classification sur les étiquettes et les fiches de données de sécurité qui permettent d'identifier les dangers.

## La réglementation

Depuis le 20 janvier 2009, le Règlement n° 1272/2008 dit règlement CLP définit les nouvelles règles de classification, d'emballage et d'étiquetage des produits chimiques en Europe. Il s'appliquera obligatoirement dès fin 2010 pour les substances et fin 2015 pour les mélanges (préparations). En juin 2017, les étiquettes actuelles devront avoir complètement disparu.

## Les changements

- ① Nouveau vocabulaire : le terme de « préparation » est remplacé par « mélange ».
- ② Nouvelle règle de classification
- ③ Nouveaux pictogrammes de dangers,
- ④ Apparition de mentions d'avertissement : DANGER ou ATTENTION,
- ⑤ Nouvelles codifications et mentions d'avertissement (anciennement appelées phrases de risque),
- ⑥ Nouvelle codification des conseils de prudence,
- ⑦ Nouvelles règles d'étiquetage : disposition, dimension, taille des symboles.
- ⑧ Nouvelles fiches de données de sécurité avec possibilité pendant une période mention des deux classifications du mélange (selon l'ancien et le nouveau système).

*Et si l'efficacité  
était source de sécurité.*

